



Ontario

Ontario Energy Board / Commission de l'énergie de l'Ontario

## OEB Energy East Consultation



# Renseignements sur la consultation des collectivités Mars et avril 2014

## Introduction

En novembre 2013, le ministre de l'Énergie de l'Ontario a demandé à la **Commission de l'énergie de l'Ontario (CEO)** d'examiner le projet Énergie Est de TransCanada PipeLines Limited et de faire rapport à ce sujet du point de vue de l'Ontario. Afin de soutenir la préparation du rapport, le ministre a demandé à la CEO de lancer une consultation. Le processus de consultation constituera un forum pour les Ontariens afin qu'ils puissent exprimer leurs opinions à propos du projet. Ces opinions éclaireront le rapport que la CEO remettra au ministre.

Le gouvernement de l'Ontario a l'intention de participer à titre d'intervenant à l'examen de l'**Office national de l'énergie (ONÉ)** du projet Énergie Est, et le ministre se servira du rapport de la CEO pour définir la position du gouvernement.

## Le contexte

Le projet Énergie Est est une proposition de TransCanada PipeLines Limited (TransCanada), une entreprise en énergie qui transporte du pétrole et du gaz au Canada depuis 1951. Le pipeline Énergie Est est un projet d'environ 12 milliards de dollars qui servira à transporter du pétrole brut de l'Ouest canadien jusqu'au Nouveau-Brunswick, en passant par l'Ontario et le Québec (voir la carte à la page 2 pour connaître l'emplacement approximatif du pipeline en Ontario).

En plus de convertir environ 3 000 kilomètres (km) existants de pipeline de gaz naturel, il est proposé, dans le cadre du projet, de construire quatre nouveaux terminaux pétroliers, deux installations de chargements portuaires dans les secteurs de la ville de Québec et de Saint John et environ 1 500 km de nouveau pipeline en Alberta, en Saskatchewan, au Manitoba, dans l'est de l'Ontario, au Québec et au Nouveau-Brunswick.

En Ontario, TransCanada envisage de convertir environ 1 900 km de pipeline existant et de construire environ 100 km de nouveau pipeline et 30 stations de pompage. Le pipeline existant en Ontario suit *grosso modo* la transcanadienne. L'emplacement et la longueur exacts du nouveau pipeline ne seront définis qu'après l'examen public et réglementaire de l'ONÉ.

### La fiche de renseignements

La fiche sert d'introduction au processus de consultation de la CEO sur le projet Énergie Est et elle donne de l'information sur les points suivants :

<b>Le contexte</b>	<b>page 1</b>
<b>L'examen de l'ONÉ</b>	<b>page 2</b>
<b>La consultation de la CEO</b>	<b>page 3</b>
<b>Les droits des Autochtones</b>	<b>page 4</b>

**Voulez-vous obtenir des renseignements ou nous parler? Visitez le site ci-dessous :**  
[ontarioenergyboard.ca/oebenergyeast](http://ontarioenergyboard.ca/oebenergyeast)

## Carte : Emplacement approximatif du pipeline du projet Énergie Est en Ontario.

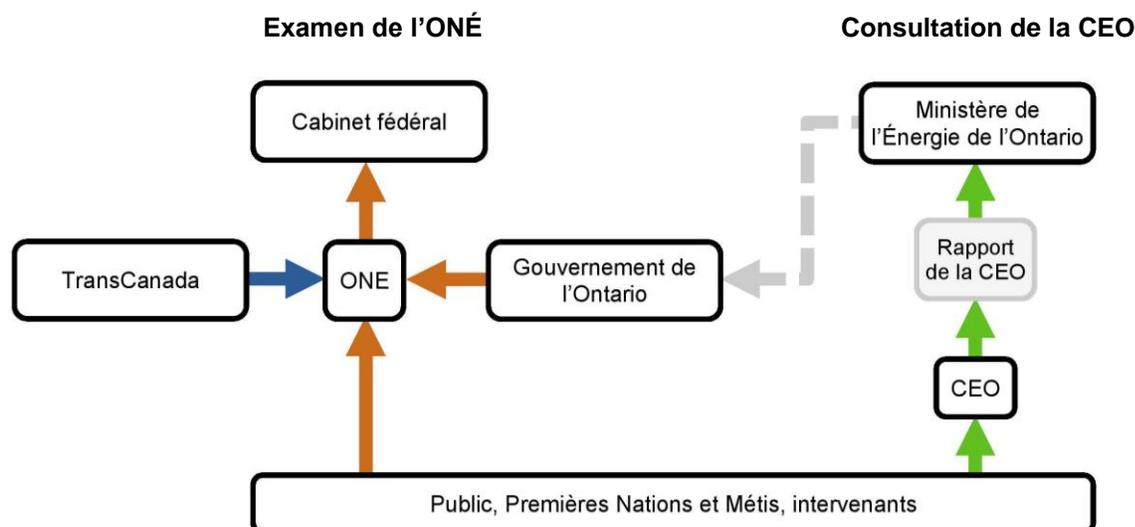


## L'examen de l'ONÉ

**TransCanada PipeLines Limited** a proposé pour la première fois le projet d'oléoduc Énergie Est en 2013 et elle en a déposé une description auprès de l'Office national de l'énergie (ONÉ) le 4 mars 2014 (voir la page Ressources sur le site [ontarioenergyboard.ca/oebenergyeast](http://ontarioenergyboard.ca/oebenergyeast)). TransCanada a signalé qu'elle remettrait une demande officielle à l'ONÉ au cours du troisième trimestre de 2014. Par la suite, l'ONÉ délivrera une ordonnance d'audience qui comportera des détails sur le processus d'audience en lien avec le projet Énergie Est. Le gouvernement de l'Ontario a l'intention d'agir à titre d'intervenant dans le processus d'audience de l'ONÉ.

L'**Office national de l'énergie** est un organisme indépendant issu d'une loi du Parlement du Canada et il a le devoir de réglementer et de gérer les aspects internationaux et interprovinciaux des secteurs du pétrole, du gaz et de l'électricité dans l'intérêt public canadien. L'ONÉ analysera la demande et il rédigera un rapport, à l'intention du gouvernement fédéral, pour décrire les recommandations et les conditions liées au projet d'oléoduc Énergie Est. **Le gouvernement fédéral prendra une décision à savoir si le projet d'oléoduc Énergie Est peut suivre son cours.** Les personnes désireuses de participer au processus de l'ONÉ devraient communiquer directement avec lui.

Le projet d'oléoduc Énergie Est n'est pas du ressort de la **Commission de l'énergie de l'Ontario**. Le ministre de l'Énergie de l'Ontario lui a demandé de lancer une consultation auprès des résidents de l'Ontario, des intervenants et des collectivités de Premières nations et de Métis, ainsi que d'engager des conseillers techniques pour qu'ils fassent un rapport sur le projet d'oléoduc du point de vue de l'Ontario. La participation au processus de la CEO n'est pas une participation au processus de l'ONÉ et elle ne remplace d'aucune façon le devoir de TransCanada ou d'autres intervenants de consulter les collectivités de Premières nations et de Métis. Le ministre de l'Énergie de l'Ontario se servira du rapport de la CEO pour définir la position du gouvernement de l'Ontario.

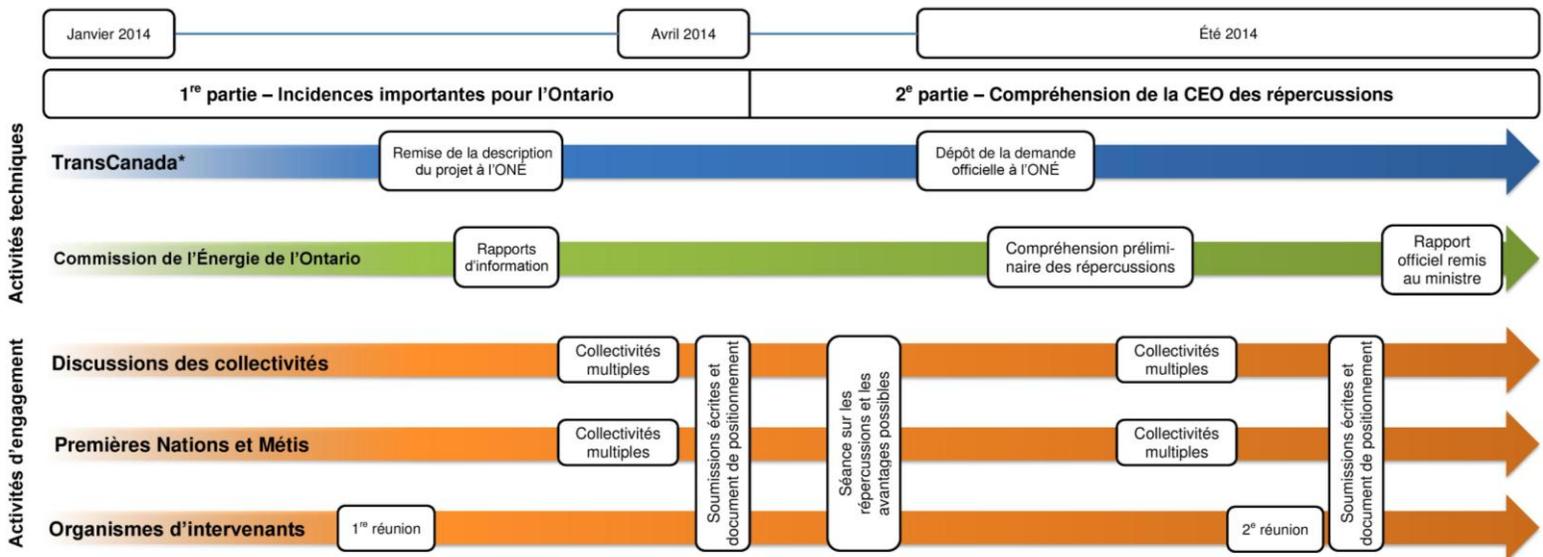


## Le processus de la CEO

Le ministre de l'Énergie de l'Ontario a déclaré que l'Ontario a besoin d'être bien au fait du projet pour être en mesure de participer efficacement aux prochaines audiences de l'ONÉ sur le projet d'oléoduc Énergie Est. Le ministre a demandé à la CEO d'étudier les répercussions de quatre secteurs susceptibles d'avoir des incidences, notamment :

- Les incidences sur les consommateurs de gaz naturel de l'Ontario en ce qui touche les prix, la fiabilité et l'accès aux approvisionnements, en particulier pour les consommateurs de l'est et du nord de l'Ontario;
- Les incidences liées à la sécurité des pipelines et sur l'environnement naturel de l'Ontario;
- Les incidences sur les collectivités autochtones en Ontario, en particulier la façon dont les traités et les droits des Autochtones peuvent être touchés;
- Les incidences économiques du projet à court et à long terme en Ontario.

Le processus de consultation de la CEO comporte deux volets. La première partie porte sur les incidences importantes pour les Ontariens et la deuxième, sur la compréhension de la CEO des répercussions. La CEO organisera, dans les deux parties du processus de consultation, des rencontres avec le public, les **Premières nations et les Métis** et les organismes d'intervenants (voir l'image ci-dessous). La CEO utilisera cette information et les points de vue recueillis dans les deux parties de la consultation pour étayer son rapport sur les répercussions du projet Énergie Est de TransCanada sur l'Ontario. Le gouvernement de l'Ontario a l'intention de participer au processus d'examen de l'Office national de l'Énergie, à titre d'intervenant, sur le projet d'oléoduc Énergie Est. Le ministre se servira du rapport de la CEO pour définir la position du gouvernement ontarien.



\*Le moment du dépôt de la demande complète par TransCanada indiqués dans ce tableau sont approximatifs. TransCanada pourrait décider de déposer ces documents à un autre moment.

**Les Ontariens peuvent se renseigner sur la consultation de la CEO sur le projet Énergie Est et y participer des façons suivantes :**

Assister à une rencontre

Visiter le site Web  
[ontarioenergyboard.ca/OEBEnergyEast](http://ontarioenergyboard.ca/OEBEnergyEast)

S'inscrire aux mises à jour électroniques

Transmettre une soumission écrite

Remplir un guide de discussion

Télécharger une trousse de conversation

## Information et expertise offertes aux Ontariens

Afin de mieux comprendre les quatre secteurs susceptibles de provoquer des conséquences, la CEO a retenu les services d'experts techniques pour qu'ils conseillent la CEO sur les possibles risques et avantages pour l'Ontario en lien avec le projet d'oléoduc Énergie Est. Ces conseillers techniques travailleront en étroite collaboration pour faire en sorte que les répercussions possibles soient bien comprises, particulièrement lorsqu'elles sont interreliées (p. ex., la sécurité du pipeline et les enjeux environnementaux). Le public aura accès à ces rapports dans le cadre de la consultation provinciale à grande échelle; ils comporteront une analyse des sujets suivants :

- La sécurité et l'ingénierie des pipelines;
- Les enjeux environnementaux et socio-économiques;
- Le prix et l'approvisionnement du gaz naturel.

Les conseillers techniques que la CEO engage rédigeront tous deux rapports, soit un rapport d'information et un rapport officiel, qui décriront les répercussions possibles du projet. La CEO prendra en considération à la fois les rapports et les commentaires du public, des Premières nations, des Métis et des intervenants pour préparer le rapport qu'elle remettra au ministre.

### **DNV GL (Det Norske Veritas)**

Fournisseur mondial de services de consultation en sécurité, en intégrité et en génie des pipelines dans les secteurs maritimes et de l'énergie.  
(Visitez [dnvgl.com](http://dnvgl.com).)

### **TERA Environmental**

Agence canadienne dans le secteur de l'énergie qui analyse les risques socio-économiques et environnementaux et les points à évaluer dans le cadre de projets de pipelines et de lignes de transport d'énergie.  
(Visitez [teraenv.com](http://teraenv.com).)

### **Ziff Energy**

Agence internationale de consultation en énergie qui fait l'analyse comparative du coût de production et d'exploration et offre des services de prévision sur la consommation de gaz en Amérique du Nord à une grande clientèle diversifiée.  
(Visitez [ziffenergy.com](http://ziffenergy.com).)

## Services de modération

Le processus de consultation de la CEO sur le projet d'oléoduc Énergie Est est conçu pour se dérouler d'une manière transparente et accessible et veiller à ce que le dialogue et la déclaration publique soient intègres.

**Swerhun Inc.** offrira le service de modération pour encadrer les discussions et veiller sur le forum d'intervenants. Swerhun Inc. est une agence de modération indépendante qui travaille exclusivement dans le secteur public.  
(Visitez [swerhun.com](http://swerhun.com).)

### **John Beaucage, a Principal of Counsel Public Affairs Inc.**

coordonnera les efforts de discussion avec les Premières nations et les Métis. Il s'agit d'une entreprise de consultation et de communications.  
(Visitez [counselpa.com](http://counselpa.com).)

**Soyez au fait du processus de consultation et vérifiez les nouveaux renseignements et les dates des réunions à venir.**

**Visitez [ontarioenergyboard.ca/oebenergyeast](http://ontarioenergyboard.ca/oebenergyeast).**